Cote G68 aux Archives Départementales du Jura, procès verbal de demande de dispense de consanguinité du 3^e au 4^e degré en ligne collatérale entre Pierre Augustin MOREL et Marie Julite ROMANET. Dressé le 3 janvier 1780 par CORTOIS, curé.

Images DSC06023 à DSC06027 de Roger Bailly Salins

Résumé

Suppliant : Pierre Augustin MOREL, âgé d'envion 34 ans, de la paroisse de Morbier y ayant

toujours demeuré

Suppliante : Marie Julite ROMANET, âgée de 25 ans, de la paroisse de Morbier, y ayant demeuré

depuis plus de 3 ans

Témoins : Alexis PERRAD de Morbier. A signé.

Jean Baptiste JOBEZ de Morbier. A signé Jean Baptist Jobey (Jobez ?)

Jacques Alexis REVERCHON de Morbier. a signé *J.A.Reverchon*, les A et R réunis. Jacques Philippe GIROD de Morbier. (Mais c'est un *P. Bailly comte* qui a signé.)

Arbre généalogique

Guillaume ROMANET

Philippe ROMANET Claude François ROMANET

Claude François ROMANET Anne Françoise ROMANET

Joseph ROMANET Pierre Augustin MOREL

Suppliant

Marie Julite ROMANET
Suppliante

Dispense accordée pour Morbier le 5 janvier 1780.